



**LES SOINS C'EST UNE
DE SANTÉ QUESTION
EN DE VIE
DANGER OU DE MORT**

BULLETIN

JUILLET – NOVEMBRE 2015

Éditorial

Actualités

Nouvelles ressources

Gros plan sur le terrain : Libéria

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Le coin des experts : CIMM & Centre | |
| 2 | de référence pour le soutien psychosocial | 6 |
| 3 | Communauté d'intérêt | 8 |
| 4 | | |

LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE EST INDISPENSABLE À LA PROTECTION DES SOINS DE SANTÉ



Le 3 octobre 2015, l'hôpital de Médecins Sans Frontières à Kunduz (Afghanistan) a été bombardé. Trente personnes – dont 13 personnels de santé – ont trouvé la mort et 37 ont été

blessées. MSF affirme que la coalition et les autorités afghanes étaient informées de la localisation de l'hôpital, et demande qu'une enquête indépendante officielle soit conduite sur cette attaque qui n'aurait jamais dû se produire.

Dans le cadre de l'initiative « Les soins de santé en danger », le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a recensé, entre janvier 2012 et décembre 2014, 2 398 incidents violents contre des services de santé dans 11 pays, et plus de 4 200 agents de santé ont été attaqués, battus, torturés ou tués dans l'exercice de leurs fonctions. Si les personnels de santé sont pris pour cible, qui reste-t-il pour prodiguer des soins ? Nous ne devrions pas avoir à nous poser la question. Conformément au droit international humanitaire (DIH), les personnels, structures et véhicules de santé exclusivement affectés à des

tâches médicales doivent être protégés et respectés.

Lorsqu'un médecin est tué ou un infirmier emprisonné pour avoir soigné un blessé du « mauvais camp », cela porte atteinte non seulement à ce médecin ou cet infirmier, mais aussi au principe même d'humanité inscrit dans le DIH et les principes éthiques relatifs aux soins de santé. Or comment assurer le respect du principe d'humanité ? Les professionnels de la santé, qu'ils soient civils ou militaires, doivent connaître leurs droits et leurs responsabilités et s'assurer que tous les patients sont traités uniquement en fonction des considérations médicales. Cela n'est toutefois possible que si leur éthique médicale est respectée par les autres parties.

L'initiative « Les soins de santé en danger », qui célèbre cette année son quatrième anniversaire, souligne à juste titre le rôle central joué par le respect de l'éthique médicale dans la protection des soins de santé. Le présent bulletin décrit certains des progrès récemment accomplis dans le domaine : le modèle de déclaration unilatérale, par laquelle les groupes armés non étatiques peuvent formellement s'engager à respecter et protéger les soins

de santé (page 3) ; la révision du manuel de formation de l'armée libérienne, qui comprend maintenant des procédures opérationnelles garantissant la protection des services de santé (pages 4 et 5) ; et la tenue d'ateliers visant à aider les médecins militaires à résoudre les dilemmes éthiques sur le terrain et à renforcer ainsi la sécurité des patients (page 7).

Ces efforts remarquables doivent se poursuivre. En décembre, les représentants des gouvernements et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se réuniront à Genève lors de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce sera pour eux l'occasion parfaite de réaffirmer leur adhésion au principe d'humanité, énoncé pour la première fois il y a 151 ans, et d'insister sur l'importance de l'éthique médicale.

Doris Schopper

Directrice du Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire de Genève
Membre du Comité international de la Croix-Rouge



CICR



La Conférence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des États du Commonwealth sur le droit international humanitaire s'est tenue en juillet à Canberra (Australie). Elle était co-organisée par le gouvernement australien, la Croix-Rouge australienne et le CICR, avec le soutien de la Croix-Rouge britannique et du Secrétariat du Commonwealth. Une session matinale a été consacrée à l'examen des questions liées aux soins de santé en danger. Les participants ont été informés de l'évolution récente du projet, puis deux exposés ont été donnés : l'un par la Croix-Rouge du Kenya sur ses activités en la matière, et l'autre par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Jamaïque sur le rôle des États dans la protection des soins de santé dans les conflits armés ou d'autres situations d'urgence.

La campagne «Une question de vie ou de mort» est entrée dans sa quatrième année le 19 août (Journée mondiale de l'aide humanitaire). Elle a pour but de sensibiliser le public aux graves conséquences de la violence contre les personnels et les structures de santé. Il y a quatre ans, les affiches «Une question de vie ou de mort», œuvres du célèbre photographe de guerre Tom Stoddard, ont été exposées dans plusieurs villes européennes pour illustrer les conséquences fatales de la violence contre les soins de santé. En 2013, un court-métrage sur les soins de santé en danger intitulé Le coût humain a été diffusé à des fins de sensibilisation. En 2014, un jeu vidéo intitulé Pilot Civilian Air Rescue on Missions a remporté le prix spécial «Les soins de santé en danger» au concours Arma 3. Enfin, en septembre dernier, l'ambulance des soins de santé en danger et une exposition photo ont été présentées au quartier-général du Commandement allié de l'OTAN en Europe à Mons (Belgique), offrant une occasion unique d'informer des officiers de rang supérieur sur la question.

En août, la Croix-Rouge autrichienne et le CICR ont organisé un débat sur les soins de santé en danger au Colloque sur la santé d'Alpbach (Autriche). Parmi les participants figuraient des représentants de la Fédération internationale pharmaceutique, de la Croix-Rouge suédoise et du projet

«Les soins de santé en danger». Les discussions dynamiques, animées par le secrétaire général de la Croix-Rouge autrichienne, ont permis de faciliter les relations entre personnes issues de différents milieux.

Quelque 350 étudiants en médecine ont participé à une table ronde intitulée Gaza et Syrie : l'assistance dans les situations de conflit armé à Madrid (Espagne) en septembre. Le débat, animé par la Fondation espagnole des facultés de médecine pour la coopération internationale, a donné aux étudiants un aperçu des défis posés par la fourniture des soins de santé dans les conflits modernes. Il est vital de sensibiliser les futurs médecins à cette question pour assurer la sécurité tant des personnels de santé que des blessés et des malades. Une réunion sur les soins de santé en danger s'est aussi tenue avec des collaborateurs de la Croix-Rouge espagnole.

Deux sessions ont été consacrées aux soins de santé en danger lors du 75^e Congrès mondial sur les sciences pharmaceutiques de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), tenu à Düsseldorf (Allemagne) en septembre. Une session conjointe FIP-CICR a été organisée sur la violence contre les pharmacies. La seconde session, intitulée «La recherche de la nature humanitaire de la pharmacie», a examiné les solutions que le secteur pharmaceutique pourrait appliquer pour améliorer la sécurité des soins de santé. Les pharmaciens, en contact direct et fréquent avec les patients, peuvent être exposés à des comportements agressifs.

En septembre, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la délégation régionale du CICR à Harare (Zimbabwe) ont organisé un

séminaire sur la protection des soins de santé lors des opérations de paix de la SADC. À cette occasion, 17 experts venus de 15 pays d'Afrique australe ont débattu des moyens d'améliorer l'accès aux services de santé essentiels lors des opérations de maintien de la paix. Des recommandations ont été formulées à l'intention des services sanitaires militaires de la SADC, de sa force en attente et de ses États membres pour les aider à se préparer et à répondre aux besoins en matière de santé. Les forces de maintien de la paix doivent garantir le déploiement de personnels de santé, de structures sanitaires et de matériel médical pendant les missions, et ont l'obligation de les protéger.

La sécurité et la sûreté des structures médicales étaient l'un des sujets à l'ordre du jour du 39^e Congrès mondial de la Fédération internationale des hôpitaux, tenu à Chicago (États-Unis) en octobre. Les participants ont discuté des moyens de préserver la capacité fonctionnelle des hôpitaux dans les situations d'urgence et de crise. La publication Des structures médicales plus sûres et mieux préparées aux conflits armés et autres situations d'urgence, élaborée dans le cadre du projet «Les soins de santé en danger», a été présentée aux participants au congrès. Bon nombre d'entre eux étaient des directeurs d'hôpitaux, lesquels jouent un rôle clé lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité de leur personnel et, partant, des patients.

Un groupe de travail consacré aux soins de santé en danger s'est réuni pendant l'Assemblée générale et les sessions du Conseil de l'Association médicale mondiale, tenues en octobre à Moscou (Russie). Les pays participants ont été informés des derniers développements concernant le projet «Les soins de santé en danger». La réunion a constitué une excellente occasion de renforcer les liens et de promouvoir le projet auprès de parties prenantes clés du domaine médical originaires du monde entier.



GROUPE ARMÉS, DIRECTEURS D'HÔPITAUX ET AMBULANCIERS JOUENT UN RÔLE CRUCIAL DANS LA PROTECTION DES SOINS DE SANTÉ

Trois nouvelles publications liées aux soins de santé en danger présentent les mesures importantes que les groupes armés non étatiques, les pouvoirs publics, les directeurs d'hôpitaux et les ambulanciers peuvent prendre pour améliorer l'accès aux soins de santé et la sécurité des personnels médicaux.

Les groupes armés sont trop souvent considérés uniquement comme des auteurs de violences. La publication *Protéger la fourniture des soins de santé : pratiques opérationnelles des groupes armés et droit international humanitaire applicable* met l'accent sur le rôle clé qu'ils jouent dans la protection des soins de santé, non seulement en tant que combattants liés par le droit humanitaire, mais aussi en tant que bénéficiaires et fournisseurs de services de santé. La publication repose sur les consultations que le CICR a menées pendant deux ans auprès d'une trentaine de

groupes armés dans le monde ayant accepté de parler des difficultés qu'ils rencontrent et des solutions qu'ils envisagent pour rendre l'accès aux soins de santé plus sûr. Elle comprend en outre un modèle de déclaration unilatérale, par laquelle les groupes armés peuvent s'engager à protéger les soins de santé.

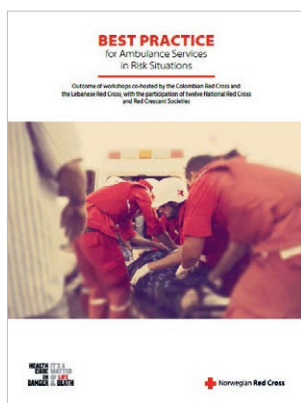
La violence peut perturber les services de santé au moment où ils sont le plus nécessaires ; même une seule attaque peut avoir de graves répercussions. *Des structures médicales plus sûres et mieux préparées aux conflits armés et autres situations d'urgence* est un manuel pratique destiné à aider les pouvoirs publics et les directeurs d'hôpitaux à se préparer aux situations d'urgence, lorsque les soins aux blessés et aux malades sont menacés, et à gérer de telles situations. Les établissements de santé sont des systèmes complexes faisant interagir des facteurs humains, structurels et opérationnels. Ces trois facteurs devraient être conjointement pris en compte dans la conception de stratégies et la mise en œuvre de mesures visant à protéger les structures médicales.

La Croix-Rouge de Norvège a publié un rapport intitulé *Best Practice for Ambulance Services in Risk Situations* (Meilleures pratiques des services ambulanciers dans



les situations de risque), fruit de deux ateliers sur les soins de santé en danger que la Société nationale a coorganisé avec la Croix-Rouge colombienne et la Croix-Rouge libanaise en 2014. Les 12 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont participé au projet se sont appuyées sur leur propre expérience des services ambulanciers et préhospitaliers dans les environnements complexes pour proposer des solutions pratiques aux conducteurs d'ambulance et aux autres secouristes.

Les deux premières publications peuvent être téléchargées gratuitement sur le [site Web des soins de santé en danger](#). Le rapport de la Croix-Rouge de Norvège peut être téléchargé en [anglais](#) et en [espagnol](#).



LES SOINS DE SANTÉ EN DANGER – RELEVER LES DÉFIS

Un travailleur humanitaire pris dans le conflit au Mali, un chef religieux dans les territoires palestiniens occupés, un médecin en Côte d'Ivoire et bien d'autres personnes s'efforçant de protéger les services de santé racontent leurs histoires de courage et d'espoir dans la nouvelle publication *Les soins de santé en danger – relever les défis*. Quatre ans après le lancement du projet « Les soins de santé en danger », cette publication rappelle à quel point la violence peut perturber la fourniture des soins

médicaux, engendrant des conséquences dramatiques, et explique ce que chacun peut faire pour prévenir la violence contre les personnels et les structures de santé. Les récits rassemblés dans *Relever les défis* prouvent qu'il est possible de rendre l'accès aux soins plus sûr, même en période de conflit armé.

La publication peut être téléchargée gratuitement sur le [site Web des soins de santé en danger](#).



L'ARMÉE LIBÉRIENNE S'ENGAGE À PROTÉGER LES PERSONNELS DE SANTÉ



Les forces armées du Libéria ont récemment intégré, avec l'aide du CICR, des recommandations relatives aux soins de santé en danger dans leur manuel d'instruction militaire. Celui-ci comprend maintenant un chapitre complet sur la question, donnant aux soldats libériens des directives sur la manière de conduire des opérations militaires tout en préservant l'accès de la population aux services de santé.

relation est très importante.» Nester Urey, conseiller juridique du CICR, ajoute : «Ce que nous faisons [à l'atelier] aujourd'hui aura assurément un impact sur les générations futures.»

«Imaginez que vous êtes un commandant militaire et que vous devez mener une attaque près d'un centre médical : vous devez savoir comment garantir la sécurité du personnel médical et des

patients présents sur place. Vous devez réaliser une évaluation pour connaître la limite à respecter dans l'usage de la force», poursuit le capitaine Golafale. «Avant de lancer une opération, tous les participants, du simple soldat au commandant en chef, doivent connaître non seulement le but de la mission, mais aussi leurs droits et leurs responsabilités. Le DIH dispose que les personnels de santé doivent être autorisés à évacuer les

Comme le veut la tradition militaire, la journée commence tôt pour la vingtaine d'officiers de l'armée libérienne rassemblés au centre de formation Barclay, au siège des forces armées à Monrovia. Les officiers ont une mission à accomplir : rédiger de nouvelles directives qui renforceront les règles existantes et faciliteront le travail tant des militaires que du personnel médical. L'un des officiers, le capitaine Golafale, explique les enjeux : «Les opérations militaires et les soins de santé sont étroitement liés. Nous disons parfois que les médecins et les infirmiers sont nos meilleurs amis. Quand nous intervenons, nous savons que nous devons les protéger et les respecter car nous pourrions être blessés au cours des opérations. Cette



GROS PLAN SUR LE TERRAIN



victimes – combattants comme civils – de la zone de conflit.»

L'atelier prend fin après deux jours d'intenses discussions. Il ne tardera pas à porter ses fruits : quelques mois plus tard seulement, un chapitre 13 consacré aux questions liées aux soins de santé en danger est intégré dans le *Manuel de formation au droit des conflits armés des forces armées du Libéria*. On y trouve des procédures détaillées sur les précautions à prendre lors des attaques, évacuations au sol, opérations de fouilles dans des centres de santé et dans d'autres situations où les personnels, structures, ambulances, navires

et aéronefs médicaux sont protégés par le DIH. Le chapitre traite des conséquences possibles de l'action militaire pour les personnels médicaux et leurs patients dans différents scénarios. Il comprend aussi des recommandations en matière de formation pour faire en sorte que le droit soit respecté et que les personnels de santé, les blessés et les malades soient protégés pendant les opérations militaires.

Le capitaine Tarplah, responsable des affaires publiques, déclare : « Il est essentiel de mettre au point des directives opérationnelles sur les relations avec les personnels de santé et la façon d'assurer

leur protection, ainsi que celle des structures médicales, des patients et des visiteurs. Notre objectif n'est pas de leur nuire, mais de mener des opérations dans des conditions de sécurité difficiles. »

Le capitaine Tarplah explique que les civils sont eux aussi concernés et qu'ils doivent donc être mieux informés : « Ces directives sont dans l'intérêt de tous. Si l'accès aux soins de santé reste sûr en cas de crise au Libéria, les gens n'auront pas peur d'aller à l'hôpital. Il est important que la population civile sache que le DIH la protège, mais aussi qu'elle se sente protégée. »

L'atelier de Monrovia s'est appuyé sur les résultats des consultations internationales sur les soins de santé en danger tenues à Sydney en 2013. Vingt-sept experts du monde entier avaient alors examiné les pratiques opérationnelles militaires susceptibles de renforcer la protection des soins de santé en période de conflit armé. Ces

pratiques sont présentées sous la forme de recommandations concrètes et de mesures à prendre au niveau local dans la publication *Promouvoir des pratiques militaires qui favorisent des soins de santé plus sûrs*, destinée aux forces armées des États. Les pratiques en question doivent être adoptées dans la planification et la réalisation d'opérations militaires

pour éviter tout impact négatif sur la fourniture des soins de santé dans les conflits armés. Les forces armées peuvent les incorporer dans les ordonnances militaires, les règles d'engagement, le règlement permanent, les manuels de formation, etc.

AIDER CEUX QUI AIDENT – POURQUOI LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL EST-IL IMPORTANT ?



Ea Suzanne Akasha,
Centre de référence de la
fédération internationale
pour le soutien
psychosocial

Les personnels de santé devraient avoir accès à des outils, du matériel et un soutien garantissant leur bien-être tant physique que mental. Il est primordial de garder cela à l'esprit lorsqu'on élabore des stratégies pour la protection des soins de santé. C'est la seule façon de permettre aux professionnels de la santé de soigner les personnes qui en ont besoin de manière sûre et efficace. Ea Suzanne Akasha, conseillère technique au Centre de référence pour le soutien psychosocial de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous explique en quoi le soutien psychosocial est bénéfique à tous et pourquoi les responsables devraient en faire bénéficier leur personnel.

Qu'est-ce que le soutien psychosocial et pourquoi est-il important ?

La santé est à la fois physique et mentale. Vous devez pouvoir subvenir à vos propres besoins avant d'aider les autres. Les personnels de santé de première ligne sont plus en sécurité physiquement lorsqu'ils ont du matériel comme des casques ou des uniformes, ou lorsqu'ils ont suivi des formations, par exemple des cours de conduite. Le soutien psychosocial consiste à aider ces personnels à comprendre le type de stress qu'ils subissent au travail et à renforcer leur capacité d'y faire face. On les informe sur les méthodes pour prendre soin d'eux-mêmes et obtenir l'aide de leurs pairs, par exemple en mettant en place des systèmes de soutien. C'est important car des travailleurs médicaux en bonne santé prennent mieux soin de leurs patients.

Diverses activités de soutien psychosocial destinées aux personnels de santé de première ligne ont été mises au point. Comment ont-elles été accueillies ?

Le Croissant-Rouge arabe syrien a reconnu le rôle que le soutien psychosocial peut jouer dans la protection de son personnel et de ses volontaires. La Société nationale a mené à bien un programme pilote de formation dans le pays, en coopération

avec le Centre de référence et dans le cadre de son initiative « Prendre soin des volontaires ». Un volet du programme est composé d'exercices pratiques de relaxation visant à mieux gérer son stress. Réduire le stress peut nous aider à mieux dormir, à améliorer nos relations avec nos collègues et à dispenser de meilleurs soins. J'ai enseigné des techniques de relaxation mentale et physique aux volontaires, qui en ont tiré des bénéfices immédiats. Ils ont à leur tour commencé à enseigner ces techniques aux personnes dont ils s'occupent. Le soutien psychosocial peut prendre de nombreuses formes, allant d'exercices de ce genre à des systèmes de soutien par les pairs.

Comment s'assurer que les personnels de santé reçoivent le soutien dont ils ont besoin ?

Les directeurs d'établissements de santé jouent un rôle crucial pour ce qui est de l'appui au personnel médical. Il est donc essentiel de les encourager à mettre en place un soutien psychosocial, en les amenant à prendre conscience de l'utilité réelle de l'apprentissage de la gestion du stress. Avant tout, les membres du personnel doivent avoir le sentiment que leurs chefs les comprennent et les soutiennent. L'esprit d'équipe est extrêmement important. Les responsables – et les membres formés de l'équipe de soutien par les pairs – peuvent organiser des sorties mensuelles et des réunions régulières consacrées à l'écoute et au partage d'expériences. Ils peuvent aussi

exprimer leur satisfaction quant au travail accompli afin de créer une équipe soudée, où personne n'est laissé seul face à son stress et son anxiété. Les effets positifs sont immédiats : lorsqu'un soutien psychosocial est assuré et que les responsables sont attentifs à ces questions, les personnels de santé prodiguent de meilleurs soins, restent motivés et peuvent continuer à travailler.

AIDER CEUX QUI AIDENT AUTRUI

Le Centre de référence organise des formations et élabore des manuels et des ensembles d'outils à l'intention des travailleurs humanitaires. Il conseille également les Sociétés nationales et les aide à mettre en œuvre des initiatives de soutien psychosocial. En collaboration avec certaines Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR mène des programmes en matière de santé mentale et de soutien psychosocial en faveur d'intervenants humanitaires en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Mexique, à Gaza, en Syrie et en Ukraine.



ÉTHIQUE – LES BONNES DÉCISIONS NE SONT PAS TOUJOURS FACILES À PRENDRE



Daniel Messelken, Centre de référence du CIMM pour la formation au DIH et à l'éthique

Qui soigner en premier, un civil ou un combattant ? Conformément au droit international humanitaire, tous les blessés doivent être considérés avant tout comme des patients, qu'ils soient civils ou combattants. D'un point de vue éthique, les médecins militaires ou civils doivent traiter les patients de manière neutre, uniquement en fonction des considérations médicales. Mais cela est loin d'être simple dans un conflit armé. Daniel Messelken, professeur d'éthique au Centre de référence pour la formation au DIH et à l'éthique du Comité international de médecine militaire (CIMM), évoque les dilemmes éthiques auxquels les personnels de santé militaires sont confrontés et explique comment les aider à prendre les bonnes décisions.

Daniel, quel type de questions éthiques le personnel médical militaire se pose-t-il et pourquoi ?

Les médecins militaires se trouvent souvent face à des dilemmes éthiques lorsqu'ils ont des ressources limitées et doivent décider qui soigner en premier et dans quelles limites (triage). De même, lorsque nous coopérons avec des systèmes de santé locaux ou que nous prenons en charge des populations locales, il n'est pas facile d'être rigoureusement équitable en raison de l'écart entre les niveaux de soins. D'autres facteurs peuvent poser des problèmes éthiques : la dualité des obligations (qu'elle soit réelle ou perçue), les contraintes de temps, la pression exercée par les pairs et les attaques contre des structures de santé protégées.

Qu'avez-vous discuté à l'atelier 2015 et comment diffusez-vous les résultats ?

L'un de nos sujets cette année était la neutralité médicale (voir l'encadré). Selon le droit international humanitaire, les corps médicaux des armées sont considérés comme du personnel médical protégé ayant l'obligation, comme leurs homologues civils, de soigner tous les blessés et les



malades sans distinction. En vertu du droit humanitaire, les personnels de santé sont tenus d'agir conformément à l'éthique médicale de leur profession, ce qui leur confère en retour une protection juridique. Tous les militaires devraient comprendre les difficultés rencontrées par un homme qui est à la fois médecin et soldat, et s'efforcer de créer un environnement propice où l'éthique médicale l'emporte sur la stratégie militaire. Les abus ou le non-respect de ce double rôle exposent les personnels de santé protégés au danger, et menace donc la fourniture des soins médicaux.

La clé est d'informer et de former le personnel médical et les militaires de tous grades sur les obligations juridiques et éthiques des personnels de santé, ainsi que sur leurs droits. C'est la raison pour laquelle nous publions les résultats de nos ateliers. Nous les utilisons aussi dans le cadre de nos cours sur l'éthique médico-militaire, à titre d'orientation et de base de réflexion.

Qu'est-ce qui aiderait les médecins militaires à mieux surmonter les dilemmes éthiques ?

Moins de dilemmes éthiques se poseraient si les médecins des armées, mais aussi les militaires jusqu'au plus haut niveau de commandement connaissaient mieux les obligations juridiques et les principes éthiques auxquels sont soumis les personnels de santé militaires. Les règles ne peuvent être respectées que si toutes les parties les connaissent. Cet appel à la sensibilisation vise en particulier les États et les forces armées, mais aussi d'autres personnes et institutions, comme le système civil de soins de santé.

Un autre moyen pour les États de réduire les dilemmes éthiques auxquels les personnels

de santé militaires sont confrontés pendant leurs missions serait de mettre à disposition davantage de ressources, en effectifs et en matériel. Cela pourrait toutefois se révéler difficile dans les situations où les ressources sont déjà rares. Enfin, les *Principes éthiques relatifs à la fourniture de soins de santé** pourraient être intégrés dans la législation nationale. Ils pourraient servir de référence et être expressément mentionnés lors de la formulation des règles d'engagement, et faire systématiquement partie de la formation du personnel médical militaire.

** Le CIMM est l'une des cinq organisations signataires des Principes éthiques relatifs à la fourniture de soins de santé en période de conflit armé et dans d'autres situations d'urgence, code adopté en juin 2015 dans le cadre du projet « Les soins de santé en danger ».*

L'ATELIER ANNUEL DU CIMM SUR L'ÉTHIQUE MÉDICO-MILITAIRE

Le Comité international de médecine militaire (CIMM), par l'intermédiaire de son Centre de référence pour la formation au DIH et à l'éthique, organise depuis 2011 un atelier annuel sur l'éthique médico-militaire. Cet événement rassemble une quarantaine de spécialistes des questions militaires, du droit international et de l'éthique, représentant différentes régions et confessions, pour débattre de dilemmes spécifiques rencontrés sur le terrain. Le but des participants est de recenser les meilleures pratiques et des lignes de conduite communes dans le domaine de l'éthique médico-militaire.

SENSIBILISATION : L'AMBULANCE DES SOINS DE SANTÉ EN DANGER EN SUÈDE



L'été 2015 a été bien rempli pour l'ambulance des soins de santé en danger. Elle a d'abord été exposée à Stockholm dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Croix-Rouge suédoise, avant d'être déplacée à Växjö pour l'Assemblée générale de la Société nationale. Sa dernière destination dans le pays a été la ville médiévale de Visby, où s'est tenu l'*Almedalsveckan*, un rassemblement politique populaire qui a réuni environ 30 000 personnes représentant les partis politiques suédois, les pouvoirs publics, des ONG, les milieux universitaires, le secteur privé et les médias. En outre, une table ronde sur la sécurité des personnels de santé suédois a été organisée avec la participation du syndicat des ambulanciers, du syndicat du personnel infirmier, de l'organisme de préparation aux catastrophes et des brigades de pompiers et services de police locaux.

Quinze volontaires et un membre du personnel ont organisé les événements et diffusé des informations sur le DIH et les soins de santé en danger sur Internet et par d'autres canaux. Grâce au travail considérable qu'ils ont fourni, plus de 30 000 personnes ont vu l'ambulance. « Certains étaient choqués, d'autres horrifiés », raconte Kristina Borg, de la Croix-Rouge suédoise. « Mais ils ont apprécié d'avoir une image aussi frappante de ce qui se passe réellement sur le terrain. » Le projet « Les soins de santé en danger » a recueilli un soutien unanime. « Cela fait 10 ans que je travaille au sein du Mouvement, mais je n'avais encore jamais vu de réactions aussi fortes, une volonté aussi ferme d'appuyer une campagne ou une exposition qui ait généré autant de débats. »

Pendant la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en décembre, l'ambulance sera exposée à Genève – ne la manquez pas !

Les Sociétés nationales ou délégations du CICR qui souhaiteraient accueillir l'ambulance sont priées de prendre contact avec l'équipe des soins de santé en danger à Genève.

NOTRE SITE WEB FAIT PEAU NEUVE

Nous avons lancé un nouveau site Web pour vous tenir mieux informés de l'avancée du projet « Les soins de santé en danger ». Vous nous trouverez toujours à l'adresse www.healthcareindanger.org, mais le site propose maintenant encore plus d'histoires à partager. Nous espérons que le résultat vous plaît et que vous aimerez lire, écouter et regarder les dernières nouvelles sur les soins de santé en danger.

Consultez le site pour en savoir plus sur la façon dont les recommandations liées aux soins de santé en danger sont transposées en solutions pratiques dans différents pays. Un nombre croissant de personnes s'associent au projet : contribuez vous aussi aux efforts déployés pour garantir la sécurité des soins de santé !

8-10 DÉCEMBRE 2015

XXXII^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Les soins de santé en danger seront l'un des principaux thèmes abordés à la XXXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui se tiendra à Genève du 8 au 10 décembre. Tous les quatre ans, cet espace de discussion unique en son genre rassemble les représentants de presque tous les pays du monde, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de ses organisations partenaires.

La Conférence et la commission plénière sur les soins de santé en danger offriront l'occasion d'examiner les progrès accomplis depuis le lancement du projet en 2011, et d'encourager de nouvelles mesures visant à protéger les services de santé dans les conflits armés ou d'autres situations d'urgence. En adoptant la résolution sur les soins de santé en danger et en prenant des engagements spécifiques en la matière, tous les participants peuvent intensifier leurs efforts afin de traduire en actes les recommandations et les mesures issues de la phase de consultations mondiales.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de la Conférence : <http://rcrcconference.org/auto-draft/themes/health-care-in-danger/?lang=fr>.

L'initiative « **Les soins de santé en danger** », lancée par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, vise à rendre plus sûrs la fourniture des soins de santé et l'accès aux soins dans les conflits armés ou d'autres situations d'urgence. Son but est de promouvoir le respect et la protection des personnels de santé, des structures et des véhicules sanitaires, ainsi que la mise en œuvre d'une série de recommandations et de mesures pratiques visant à protéger les services de santé dans l'exercice de leur mission humanitaire. L'initiative bénéficie du soutien de divers partenaires, personnes et organisations, membres de la communauté d'intérêt des soins de santé en danger.

www.healthcareindanger.org

Suivez-nous sur Twitter :
[@HCIDproject](https://twitter.com/HCIDproject)



Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T +41 22 734 60 01 F +41 22 733 20 57
Email : shop@icrc.org www.icrc.org
© CICR, novembre 2015

Photo de couverture : *clinique Sar-e-Hause, Afghanistan, 2012*. Graham Crouch/Banque mondiale. <http://bit.ly/1N8IO3e>